

Pratiques supervisées de conseil

Infos pratiques

- > ECTS : 1.5
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4PgPOPSP

Présentation

L'enseignement intitulé « Pratiques supervisées de conseil » constitue un premier niveau dans la formation par la supervision à l'entretien de conseil en orientation.

Objectifs

Alternant exposés, ateliers d'entraînement, mises en situation, temps de supervision et d'auto-supervision, la formation est centrée sur : le développement d'habiletés de communication et de structuration d'un entretien de conseil, le développement de la conscience de soi en relation à l'autre avec une régulation de ses fonctionnements en interaction, la capacité à s'auto-superviser et à spécifier ses besoins de supervision.

Évaluation

Présence et participation.

Compétences visées

Développer une pratique éclairée et critique de l'entretien de conseil :

- Développer la conscience de soi en relation à l'autre (intersubjectivité, régulation de ses fonctionnements en interaction)
- Intégrer une démarche d'auto-supervision de ses pratiques

Bibliographie

- Lecomte, C., & Guillon, V. (2000). Counseling personnel, counseling de carrière et psychothérapie. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 29, 117-140.
- Lhotellier, A. (2000). L'acte de tenir conseil. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 29, 27-50.
- Rogers, C.R. (1968). *Le développement de la personne*. Paris : Dunod.
- Tourette-Turgis, C. (1996). *Le counseling*. Paris : PUF (Que Sais-je?)